



Le 20 octobre 2025

53e session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CFS)

20 au 24 octobre 2025

Point d'ordre du jour 2 – Renforcement de l'action coordonnée face à la crise alimentaire – L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025

Madame la Présidente,

Le Luxembourg souscrit à la déclaration de l'Union européenne et souhaite ajouter les remarques suivantes à titre national.

A cinq ans de l'échéance des objectifs de développement durable, nous sommes malheureusement loin d'un monde où la faim n'existe plus. Bien que des progrès aient été réalisés, le dernier rapport SOFI peint une fois de plus une image inquiétante de la situation de la sécurité alimentaire et des inégalités persistantes à travers le monde.

L'assistance alimentaire demeure une priorité de l'aide humanitaire et de la coopération au développement de mon pays qui s'engage à adresser les diverses situations catastrophiques à travers le monde, dont à Gaza et au Soudan. En 2024, **le Luxembourg a consacré plus de 30 millions d'euros à l'assistance alimentaire et à la nutrition.**

Afin de renforcer durablement la sécurité alimentaire, le Luxembourg s'attache à agir sur ses causes profondes, qu'il s'agisse du changement climatique, des chocs économiques ou des conflits, en complétant les mesures de secours immédiates par des actions de développement, de renforcement des capacités locales et de soutien aux moyens de subsistance, notamment en milieu rural.

Pour relever ce défi global, il est toutefois essentiel d'unir nos forces, aux côtés du secteur privé, des institutions financières de développement et de l'ensemble des acteurs concernés.

Le Luxembourg assume actuellement la vice-présidence du Comité de l'assistance alimentaire et a récemment rejoint l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté, témoignant ainsi de l'importance que nous accordons à la construction de systèmes alimentaires résilients et inclusifs, essentiels pour rompre les cycles de la pauvreté et de la malnutrition.

Madame la Présidente,

Trop souvent, la détresse alimentaire est provoquée par l'homme. Citons l'exemple frappant de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine. C'est bien cette agression qui a eu comme conséquence directe une inflation importante des prix d'aliments et une instabilité accrue des marchés, menant à l'interruption de systèmes agricoles essentiels à la survie de nombreux, et non pas les sanctions économiques à l'encontre de l'agresseur, en réaction aux violations flagrantes de l'État de droit international par la Russie.



Le 20 octobre 2025

En guise de conclusion, n'oublions pas que les exemples de réussite dans la lutte contre la faim sont nombreux. Dans un contexte difficile marqué par les réductions budgétaires de l'aide alimentaire, nous devons saisir l'opportunité de renforcer notre action coordonnée face à la crise alimentaire. Appuyons-nous sur des instruments qui ont fait leurs preuves au bénéfice des personnes les plus vulnérables, tels que le renforcement de la protection sociale à travers les transferts monétaires ou les programmes de repas scolaires.

Enfin, Rome, en tant que siège des agences des Nations Unies et hôte du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, restera un lieu charnière de notre lutte collective contre la faim.